

Economie picarde

Lettre d'information économique et sociale de la CGT INSEE PICARDIE - Septembre 2006 - Rédac chef: P. Le Scouëzec

Scolarisation des 2 ans insuffisante

L'une des clés de la réussite en matière de formation est la scolarisation précoce des enfants, dès 2 ans si possible, notamment en milieu défavorisé. Or, la situation est très inégale dans la région. Ainsi, à la rentrée 2005, 31,6% des enfants de la Somme étaient scolarisés à 2 ans (25% au plan national), 21,2% dans l'Aisne, mais seulement 9,4% dans l'Oise ! Cela est souvent le résultat d'une offre de places insuffisante face à la remontée de la natalité depuis 2000, combinée à un manque de volonté politique.

Le social non prioritaire

« L'effectif budgétaire au 31 décembre 2005 était de 94,5 agents pour la DRASS pour un effectif présent de 78,6 agents, soit 16,9% de vacance » selon le bilan 2005 de la DRASS de Picardie. Quand on sait qu'elle a pour mission de mettre en œuvre les politiques en matière de santé et de social, on pouvait espérer un surnuméraire en Picardie plutôt qu'un tel sous-effectif ! Autant dire que l'action sanitaire et sociale, malgré les discours, n'est pas une priorité en Picardie.

Le chiffre du mois

6,0%. C'est le taux d'intérimaires parmi les salariés picards à la mi 2006. La région est toujours, avec les Pays de la Loire, celle qui a le plus recours à l'intérim pour son économie. Cela s'est même accentué puisque, depuis juin 2005, l'évolution du nombre d'intérimaires a été de +9,9% en Picardie contre +7,9% au plan national. Sur l'ensemble de l'année 2005, l'emploi intérimaire a représenté 20600 postes de travail en équivalent emplois à temps plein (EETP), soit 3,5% des postes EETP au niveau France.

11% des Picards travaillent dans l'économie alimentaire

La mise en œuvre de dispositifs pour assurer la sécurité sanitaire de l'alimentation humaine et animale (système de traçabilité des aliments, référentiels de production) a fait émerger ces dernières années ce qu'on appelle l'économie alimentaire. La réglementation européenne en place depuis le 1^{er} janvier 2006 va lui assurer une dimension encore plus concrète. Aussi, cette filière est en train de se structurer au côté de l'agriculture. Elle est constituée d'acteurs, autres que les agriculteurs, proposant des biens et services destinés à satisfaire les besoins alimentaires des consommateurs.

En Picardie, cette filière représente, début 2004, environ 66500 salariés, soit un peu moins de 11% de l'emploi salarié dans la région et 3% des emplois nationaux de la filière.

La moitié des postes (52%) se situe dans le commerce alimentaire, essentiellement au sein de la grande distribution. L'autre pôle important est celui des industries agroalimentaires (28%) et enfin celui de la restauration (20%). Comparée à la moyenne nationale, on observe une forte surreprésentation en Picardie des commerces alimentaires (9 points de plus) et des IAA (6 points de plus) au détriment de la restauration (15 points de moins).

Toutefois, c'est ce dernier secteur qui se développe le plus depuis une dizaine d'années (4 à 5% de salariés en plus par an), que ce soit la restauration traditionnelle et rapide ou celle d'entreprise et collective. Cette évolution est à rapprocher du recul des produits alimentaires au sein du budget des familles.

Les IAA gourmandes en énergie

L'avenir serait dans les « agro-ressources », c'est-à-dire l'utilisation de végétaux pour créer des énergies et matériaux renouvelables qui remplaceront les matériels et produits fossiles (pétrole, etc.) qui sont en voie d'épuisement. Un pôle de compétitivité a d'ailleurs été créé en Picardie, avec la Champagne-Ardenne, pour développer ces nouvelles ressources. Paradoxalement, c'est dans les industries de l'agroalimentaire (IAA) que la consommation d'énergie est la plus élevée, et tout particulièrement en Picardie. Alors que cette consommation n'est que de 14 tonnes équivalent pétrole (tep) par salarié au plan national en 2004, elle est de 47 tep dans la région. Cela la place très loin devant toutes les autres, la Champagne étant seconde avec seulement 34 tep ! La principale responsable de cette situation est l'industrie de fabrication du sucre qui contribue pour moitié de la consommation régionale d'énergie des IAA. Aussi, avant de valoriser les biocarburants, ne serait-il pas bon que les agro-industriels commencent à réduire leur propre consommation d'énergie ?

La pauvreté s'accroît

La pauvreté, pour ne pas dire la misère, augmente dans notre région. Ainsi, le nombre d'allocataires du RMI a progressé, en 2005, de 7,0% en Picardie, soit plus vite que la moyenne nationale (4,4%). Déjà en 2004, la hausse avait été plus sensible en Picardie (+9,5%) qu'au plan national. L'augmentation est, en 2005, de 8,6% dans l'Aisne, de 8,4% dans l'Oise et de 4,4% dans la Somme. Cela situe les deux premiers départements picards respectivement au 8^{ème} et 9^{ème} rangs des hausses 2005, alors que leur part des RMIstes était déjà élevée.

De même, la part de bénéficiaires, fin 2005, de la Couverture Maladie Universelle (CMU) complémentaire, versée à celles et ceux dont les ressources sont inférieures à un certain niveau, représente 9,1% de la population de la Somme, 8,3% de celle de l'Aisne et 5,9% de celle de l'Oise, seul département de la région en dessous de la moyenne nationale (7,5%).

=====

My dentist is rich

La Picardie est la région qui compte le moins de chirurgiens-dentistes : 41 pour 100000 habitants pour une moyenne nationale de 68. C'est moitié moins qu'en Provence-Alpes-Côte d'Azur ! Mais, si la santé des dents picardes est mauvaise, celle de nos dentistes est florissante. Ainsi, le revenu annuel net moyen d'un dentiste libéral picard est de 103000 euros en 2004, soit 30% de plus que le niveau national. C'est d'ailleurs la plus forte moyenne régionale !

=====

La Picardie peu sportive

La Picardie est l'une des régions les moins sportives de France. On y comptait en 2004 390800 licenciés dans un club, soit 2,1% de la population. C'est inférieur à la moyenne nationale (2,4%) et situe notre région en 18^{ème} position. Elle est loin de la Bretagne (2,8%) mais devance quand même toutes ses régions voisines : de 2,1% pour le Nord-Pas-de-Calais à 1,8% pour la Haute-Normandie.

Apprentissage

Les Picards paieront pour les entreprises

L'objectif du patronat et du Conseil régional de Picardie est, d'ici 2009, d'augmenter de 40% le nombre d'apprentis dans la région, soit de passer les effectifs de 11000 à 15500 (900 de plus par an). Ce projet n'est pourtant sans poser problème.

D'abord, pour le « vendre », on surestime les résultats de l'apprentissage. Différentes études montrent en effet que l'insertion des apprentis dans le monde du travail est plus difficile qu'on veut le faire croire. C'est le cas d'une étude du Rectorat de Picardie, indiquant que, sept mois après leur formation, à peine un apprenti sur deux occupe un emploi non aidé et un sur trois est au chômage. C'est aussi ce que montre une étude de l'INSEE au plan national (Économie et Statistiques de juin 2006) pour qui « moins d'un apprenti sur six accède à un emploi stable (CDI) un an après sa formation ».

Ensuite, si l'apprentissage est développé à la demande des patrons, ce ne sont pas eux qui vont financer sa croissance. En effet, si toutes les entreprises versaient les 0,5% de taxe d'apprentissage, il n'y aurait aucun problème de financement de l'apprentissage en Picardie. Or, on est loin du compte puisque le revenu de cette taxe a diminué de 5% dans la région en 2005. Et tout montre que l'on va vers une nouvelle baisse, au mieux une stagnation, de cette contribution des entreprises. En clair, c'est le contribuable et les impôts régionaux qui vont financer à la place des patrons un projet dont ils sont, pourtant, à l'origine.

Un autre problème est le risque d'émiettement du système d'apprentissage, suite au développement par certaines branches professionnelles (banques, télécommunications, grandes surfaces) de leurs propres CFA (centre de formation d'apprentis) spécialisés, nationaux ou régionaux. Il faut ainsi savoir que France Télécom accueille plus d'apprentis qu'il n'en a besoin et forme une bonne partie de la main d'œuvre de la filière, c'est-à-dire aussi celle de ses concurrents ! Cette orientation nouvelle aura deux conséquences : d'une part, ces CFA nationaux de branches échappent à tout contrôle des régions et, d'autre part, cela rompt la « solidarité » qui peut exister au sein de certains CFA actuels où la diversité des formations présentes permet de soutenir les activités à faibles moyens pour financer seules une filière d'apprentissage (exemple : la maréchalerie en Picardie).

L'autre conséquence en favorisant l'apprentissage, c'est d'attirer vers cette filière les meilleurs jeunes, laissant ceux les plus en difficulté aux lycées professionnels, d'autant que la perspective d'une rémunération fait la différence en faveur de l'apprentissage ! De même, la priorité donnée par certaines branches, telle la métallurgie, au financement de l'apprentissage fait qu'il ne leur reste guère de crédits pour financer le DIF (droit individuel à la formation) des salariés ou les contrats de professionnalisation. Le risque est donc de développer l'apprentissage au détriment des autres formations et non en parallèle !

Enfin, pour augmenter le nombre d'apprentis, il faut d'abord des entreprises pour les recevoir. Or, en Picardie, seules 18% des artisans sont habilités à accueillir des apprentis. Et ce chiffre diminue régulièrement. La raison est que nombre de patrons ne souhaitent plus faire de formation ! En revanche, selon les propos d'un responsable de Chambre de Métiers, si les chefs d'entreprise ne veulent plus accueillir d'apprentis, « ils sont de plus en plus exigeants lors des recrutements ». C'est une façon de confirmer les difficultés grandissantes d'insertion des apprentis mais aussi de voir sous un autre angle les soi-disant « difficultés de recrutement » des entreprises !